

## Bohars

# Conseil. Oui à la chaufferie bois du Spernot

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir, sous la présidence d'Armel Gourvil, maire.

Jean-René Robin et Stéphane Baron, de la société Sotraval, ont présenté le projet de chaufferie bois pour l'extension du réseau de chaleur (actuellement le réseau fait 25 km ; l'extension serait de 10 km). Ce développement concerne principalement la base navale, Le Valy-Hir, Kérourien, Le Guelmeur et le quartier Buquet. La chaufferie biomasse sera installée sur le site du Spernot, en bordure de voie, et fonctionnera d'octobre à avril. Elle produira 12 % du total du site, 70 % étant produits par les ordures ménagères et 18 % par le gaz et le fuel. Ce projet a

reçu un avis favorable à l'unanimité du conseil.

**Épandage de boues biologiques et de déchets d'algues.** Érick Marec, directeur de la société Danisco, de Landerneau (ex-Sobal), a ensuite présenté le projet d'extension de son plan d'épandage de boues biologiques et de déchets d'algues, pour son établissement situé à la Grande-Palue, en La Forest-Landerneau. Trente-cinq exploitations (2.153 hectares), réparties dans 27 communes sont concernées, dont deux parcelles à Bohars (1,78 hectare). Le conseil émet un avis favorable à la majorité (quatre abstentions).

**Maison de l'Enfance.** La durée d'exécution des travaux pour l'ex-

tension et la rénovation de la maison de l'Enfance va être prolongée : la fin des travaux est portée au 30 avril.

Des avenants, toujours pour la maison de l'Enfance, ont été signés par le maire. Ils concernent des travaux supplémentaires en électricité (2.119,73 €), plomberie (306,00 €), cloisons sèches et plafonds (877,66 €), clôture et VRD (5.541,27 €).

**En bref.** Le conseil a voté à l'unanimité l'instauration d'une servitude de passage pour tous usages au profit des propriétaires et des utilisateurs appelés à fréquenter le futur Pôle médical sur une parcelle acquise (646 m<sup>2</sup>) à l'Ugecam par la mairie.